

Bulletin d'information - Programme - Klita Metiva

Klita Metiva est un programme du Ministère de l'Immigration et de l'Intégration, mis en œuvre depuis juillet 2018 par l'organisation Paamonim, une association sans but lucratif, qui a pour but un état de fait où en Israël les familles tiennent un budget équilibré. Le programme offre assistance, soutien et des conseils aux immigrants et aux résidents de retour, aux familles et personnes individuelles après leur immigration ou leur retour en Israël, et son objectif est de renforcer et d'améliorer les processus d'ajustement et d'intégration socioéconomique et personnelle.

Le programme est fondé sur deux ensembles de contenu principaux : l'indice Ruppin pour l'intégration des immigrants dans la société, et le paradigme du travail social sensibilisé à la pauvreté, qui comprend la vision de la famille au centre de l'intervention, tout en la combinant avec une approche communautaire.

Le programme **Klita Metiva** est mis en œuvre à l'échelle nationale, en contact direct avec le département de service du Ministère de l'Immigration et de l'Intégration et l'assistant social local concerné. Dans chaque département, le personnel du programme comprend un assistant social à mi-temps et un entraîneur de familles qui parle la langue des immigrants de ce département.

Il ya a au total environ 500 participant(e)s au programme chaque année - ce qui représente environ 1500 bénéficiaires, si l'on comprend les conjoints et les enfants.

Le programme comprend six composantes d'intervention principales, liées à divers aspects de la vie de l'immigrant et qui constituent la base du programme d'intervention :

1. **Exploitation des droits** - mettre en œuvre la totalité des droits qui reviennent à chaque famille
2. **Capacité personnelle et familiale** - Renforcer le sentiment de capacité personnelle de l'individu et de la famille
3. **Economie familiale** - Gestion équilibrée du budget familial, y compris le règlement de dettes
4. **Conditions de vie de base** - amélioration des conditions de vie de base en matière de logement, d'équipement élémentaire, de sécurité alimentaire et de santé
5. **Emploi** - Amélioration de la situation de l'emploi en ce qui concerne : l'intégration au travail, le nombre d'heures de travail, le revenu et la satisfaction
6. **Intégration sociale et communautaire** - Réduire le sentiment de solitude, renforcer le sentiment d'appartenance et accroître le capital social

Asesoramiento en el Programa

- **Intervention en profondeur** - Une intervention individuelle holistique, conçue pour des participants motivés, capables, prêts à investir le temps et qui ont la volonté de travailler ensemble pour un changement significatif sur différents axes d'intervention, et le développement des compétences personnelles et familiales.
- **Médiation et défense** - L'intervention est centrée sur l'exploitation de la totalité des droits et la médiation auprès des parties compétentes de la communauté ; elle est destinée aux participants qui se heurtent à des obstacles à la mise en œuvre du processus en profondeur.
- **Urgence** - Intervention immédiate, conçue pour les participants qui sont envoyés avec un besoin critique, relatif aux conditions de vie élémentaires.
- **Intervention de groupe** - Des conférences et des ateliers - pour les participant(e)s du programme.

Caractéristiques de la population cible

- Familles ou personnes individuelles ayant droit aux services du Ministère de l'Immigration et de l'Intégration.
- Le besoin de l'une des interventions du programme de médiation et défense et/ou le besoin d'une intervention en profondeur.
- Le besoin d'intervention et d'assistance dans au moins un des six axes d'intervention du programme.
- La motivation à participer au programme.
- Langue parlée compatible avec le personnel du programme dans le département.
- Priorité à la participation des deux conjoints au processus
- Capacité de tirer le meilleur parti de l'enveloppe professionnelle offerte par le programme
- Sauf cas exceptionnels, des hommes ou femmes présentant des obstacles importants, telles qu'une dépendance active à des substances, une santé mentale déséquilibrée, une barrière cognitive, des antécédents de comportement violent ou une crise conjugale en cours, ne seront pas référées au programme.

Pour référer des participant(e)s, vous pouvez contacter le bureau départemental, en fonction du lieu de résidence, et coordonner une rencontre avec des assistants sociaux locaux du ministère de l'Immigration et de l'Intégration dans le département correspondant.

<https://www.gov.il/he/departments/bureaus/?OfficId=27db3169-ab0e-490c-af70-6d03133cb1f3>